



DEPARTEMENT
DU VAL D'OISE

REPUBLIQUE FRANCAISE

CANTON DE LÄSLE-ADAM

VILLE DE LÄSLE-ADAM

Compte rendu du Conseil Municipal Du Vendredi 20 décembre 2013

ARRONDISSEMENT DE
PONTOISE

Löan deux mille treize, le vendredi vingt décembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Etaient présents : M. HUBERT TARDIF - M. PHILIPPE LEBALLEUR ñ MME CHANTAL VILLALARD - MME DANIELLE PORTHÉ - M. JEAN-DOMINIQUE GILLIS - MME CLAUDINE MORVAN LEBRECÖH - M MICHEL PASSANT - MME ELODIE THABOUREY - M. ALPHONSE PAGNON ñ MME ANNIE PARAGE - MME JULITA SALBERT ñ M. MICHEL VRAY - MME MARTINE LEONHARDT - MME DANIELE DEBOUT - M. ALAIN PINTÉ - MME AGNES TELLIER ñ M. THIERRY MALHERBE - MME. ARMELLE CHAPALAIN - MME ALEXANDRA GILLARDIN ñ M. FRANÇOIS DELAIS - MME MARYVONNE MAZERI - MME YVETTE LE GALLO - MME MARIE-VIOLAINE GABUT - M. CLAUDE MONTMEAS

ETAIENT ABSENTS : MME MICHELE DEVIENNE - M. KAMEL GHEMMOUR

ABSENTS REPRESENTES :

M. ERIC FROMANT

MME ANNICK PETILLON

M. ALAIN DEBRETAGNE

M. JEAN-MARIE MIRALLES

M. FRANÇOIS CRIGNON

MME MARIE-VIOLAINE GABUT

POUVOIR A M. PHILIPPE LEBALLEUR

POUVOIR A M. HUBERT TARDIF

POUVOIR A M. MICHEL PASSANT

POUVOIR A M. ALPHONSE PAGNON

POUVOIR A MME ANNIE PARAGE

POUVOIR A MME MICHELE RENOU

SECRETAIRE DE SEANCE : MME JULITA SALBERT

Le procès verbal du Conseil Municipal du Vendredi 8 novembre 2013 est adopté à lüunanimité, sans observation.

Informations du Maire

Manifestations

Les festivités de Noël :

- * Lundi 23 décembre a eu lieu à la MIA la matinée enfantine à 15 h
- * Le Village de Noël est ouvert jusqu'au 24 décembre 16 heures
- * Samedi 21 décembre à 17 heures les chants de Noël à partir de 17 heures suivis de l'embrasement du Castelrose
- * Mardi 24 décembre de 14 à 18 heures Crèche vivante sur le parvis de l'église

Les vö ux le dimanche 12 janvier 2014 au Centre Sportif Amélie Mauresmo

Concert du nouvel an le 18 janvier 2014 à l'église Saint Martin par le Chö ur de chambre Les Temperamens variation à 20H30

Un fruit pour la récré : dès la rentrée scolaire de janvier et durant 8 semaines

Fête des jeux en bois de l'intercommunalité les 6 et 7 février pour les enfants des écoles et le samedi 8 février pour toutes les familles qui le souhaitent au Centre Amélie Mauresmo

La cérémonie de remise des prix des concours des maisons fleuries et des décorations de Noël le 8 février

La semaine de la lecture du 10 au 14 février 2014

« Etre parents aujourd'hui » : soirée débat parents d'äges primaires 14 janvier et parents d'enfants adolescents le 4 février 2014

Le Carnaval aura lieu le 29 mars 2014

La fête foraine se tiendra du 05 au 13 avril 2014

Distribution des colis et repas des anciens :

Le repas a connu comme tous les ans un grand succès avec 330 participants.
1 298 colis ont été distribués cette année

Travaux

Bâtiments :

Les travaux au Centre Amélie Mauresmo sont terminés et ceux du stade ont été réceptionnés ce matin.

Voirie :

Tous les travaux de voirie programmés sont terminés.

Vidéo protection :

Les caméras de la Grande Rue sont opérationnelles. Celles de Nogent le seront en février.

Délibération : n°2013-12-01

RAPPORT N°1 - DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte des décisions 83 à 93/2013 prises par le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibération : n°2013-12-02

RAPPORT N°2 - DECISION MODIFICATIVE N°4 du BUDGET VILLE 2013

Le Conseil Municipal, par 28 voix pour et 3 abstentions

Approuve la décision modificative n°4 de la Ville, pour une somme de : 29 297 € répartie comme suit :

Section d'Investissement : Dépenses et Recettes = 12 548 €

Section de Fonctionnement : Dépenses et Recettes = 17 439 €

Délibération : n°2013-12-03

RAPPORT N°3 - SUBVENTIONS 2014

Le Conseil Municipal, par 28 voix pour et 3 abstentions

Approuve le montant des subventions de fonctionnement allouées, pour l'année 2014 aux différentes associations, et dit que le versement de ces subventions s'effectuera mensuellement par douzième aux associations CALVA, CSL, CMIA, Culture et Loisirs ainsi qu'au CCAS. Pour les autres associations, il s'effectuera un seul versement jusqu'à 760 € et deux versements (en mars et en septembre) pour les subventions d'un montant supérieur à 760 € et trimestriellement pour l'Office de Tourisme

Mmes et Messieurs DEBOUT, LEONHARDT, PARAGE, TELLIER, VILLALARD, PAGNON, & VRAY Présidents d'associations, ne prennent pas part au vote

Délibération : n°2013-12-04

RAPPORT N° 4 du BUDGET VILLE 2014

Le conseil Municipal par 28 voix pour et 3 voix contre

Approuve le budget primitif 2014 de la Ville, voté comme suit, en recettes et en dépenses,

Section de fonctionnement 18 026 600 €

Section d'investissement 5 201 898 €

Dont 3 523 398 € de virement de la section de fonctionnement à celle de l'investissement et 493 000 € de dotation aux amortissements.

RAPPORT N° 5 ñ BUDGET PLAGE 2014

Le conseil Municipal par 28 voix pour et 3 voix contre

Approuve le budget primitif 2014 de la Plage, voté comme suit, en recettes et en dépenses,

Section de fonctionnement 561 050 ü

Section d'investissement 495 780 ü

Dont 200 000 ü de virement de la section d'investissement à celle du Fonctionnement et 20 780 ü de dotation aux amortissements.

RAPPORT N° 6 ñ REPARTITION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES DE 2013

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité,

La répartition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à recouvrer par l'émission de titres de recettes pour les logements de la ville mis en location

RAPPORT N° 7 ñ INDEMNITE DE CONSEIL AUX COMPTABLES DU TRESOR

Le Conseil Municipal par 28 voix pour et 3 abstentions,

Fixe pour l'année 2013 l'indemnité allouée au comptable du trésor au prorata du temps de présence, à 0 % pour le comptable en poste jusqu'au 31 août 2013, à 100 % pour le comptable en poste depuis le 1^{er} septembre 2013

RAPPORT N° 8 ñ CONVENTION AVEC LE CLUB ADAMOIS DE LA FORCE POUR UNE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve le renouvellement de la convention avec le club adamois de la force pour une mise à disposition de locaux

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention

RAPPORT N° 9 ñ CONVENTION AVEC LA GENDARMERIE ñ MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR L'ANNEE 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la convention avec la gendarmerie pour une mise à disposition des locaux du centre sportif Amélie

Mauresmo et du Stade Philippe Grante et Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention

RAPPORT N° 10 ñ DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE MUSEE ACQUISITION ñ FONCTIONNEMENT ñ RESTAURATION DES Ő UVRES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter toutes les subventions susceptibles d'être allouées pour : l'acquisition d'œuvres, l'organisation d'expositions, les opérations de restauration pour le musée

RAPPORT N° 11 ñ INSCRIPTION A L'INVENTAIRE DE LA VILLE DES Ő UVRES ACQUISES EN 2013

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- accepte le don par l'association des Amis de l'Isle Adam, d'un tableau d'Octave Volant, et accepte son inscription à l'inventaire de la ville, ainsi que l'inscription de toutes les œuvres acquises durant l'année 2013

Délibération : n°2013-11-15

RAPPORT N° 12 ñ ACQUISITION D'UNE PARCELLE A USAGE DE TROTTOIR POUR RETROCESSION DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve l'acquisition par la ville des parcelles AW 414, AW 417, AW 428, AW 430 et AW 437,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents nécessaires à la vente et confie à Maître Vincent ANNEBICQUE la rédaction de tous les actes à venir

Délibération : n°2013-11-16

RAPPORT N° 13 ñ ADOPTION DU PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT

Le Conseil Municipal, par 28 voix pour et 3 abstentions

Adopte le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération et notamment de transmettre ce Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement à Monsieur le Préfet du Val d'Oise, de le tenir à disposition du public en mairie, et de le publier sur le site Internet de la commune

Délibération : n°2013-11-17

RAPPORT N° 14 ñ MARCHÉ PUBLIC D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Le Conseil Municipal, par 28 voix pour et 3 voix contre

Accepte le choix de la commission d'appel d'offres et attribue le marché d'entretien des espaces verts à la société ISS ESPACES VERTS à PIERRELAYE, et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces constitutives du marché avec l'entreprise retenue

Délibération : n°2013-11-18

RAPPORT N° 15 ñ ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRANSPORTS PARASCOLAIRES ET SOCIOCULTURELS 2014-2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve le choix de la commission d'appel d'offres et attribue le marché de Transports Scolaires et Socioculturels 2014-2016 à la société CEOBUS et autorise Monsieur le Maire ou la personne ayant délégation pour le faire à signer les pièces contractuelles relatives à ce marché

RAPPORT N° 16 ñ SIAEP DE LA REGION DE L'ISLE ADAM ñ RAPPORT D'ACTIVITES 2012

Le Conseil Municipal,

Prend acte du rapport d'activités 2012 présenté par le SIAEP de la Région de l'Isle Adam

Délibération : n°2013-11-19

RAPPORT N° 17 ñ INDEMNISATION DE SINISTRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Accepte le versement d'une indemnisation de sinistre au bénéfice de la ville pour un montant total de 779,14 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30

Le Député-Maire,



Axel PONIATOWSKI